

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 27
en fonction : 27

Séance du 18 juin 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, WINTER-KNECHT Didier, FOURNAISE Véronique, RICK Stéphane, ACKER Dominique, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, GASSERT Cédrine, HILD Aline, HOFFMANN Caroline, JUNG Didier, KOERIN Gilbert, LAENG Éric, MATTER Denis, MATZEN Audrey, SCHULLER Céline, SORG Fabienne, VOGT Marie-Line, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

Membres absents : ALBECKER Bernard a donné procuration à GASSERT Cédrine ; DOSSMANN Pascal a donné procuration à RICK Stéphane ; DREISTADT Maxime a donné procuration à BONICEL Bénédicte ; VATRY Edwige a donné procuration à SORG Fabienne.

Objet : **Marché public pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et de gaz et services associés 2028-2030.**

Vu la consultation pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés lancée le 5 juin 2026 ;

Vu la consultation pour la fourniture et l'acheminement de gaz et services associés lancée le 5 juin 2026 ;

Madame le Maire expose qu'en raison d'une situation favorable sur les marchés de l'énergie elle a souhaité lancer une consultation pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et de gaz et services associés pour les années 2028 à 2030.

Etant donné la courte validité des offres prévue au marché afin de garantir une offre de prix la plus juste, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés à venir.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

E N T E N D U l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A U T O R I S E Madame le Maire ou son représentant à signer les marchés de fourniture et d'acheminement d'électricité et de gaz et services associés pour la période 2028-2030.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 23 JUIN 2026

Transmis à la Préfecture le 23 JUIN 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 22/06/2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE

A -

Le Maire, Sylvie ROEHLLY


L'adjointe déléguée
Clarisse REGNIER

